

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 26 – Avril 2010

Circulez y'a rien à négocier !

A la suite de leur demande formulée le 24 mars dernier, les Fédérations des Finances FO, CGT, Solidaires, CFDT et UNSA ont été reçues ce matin, par les Directeurs de Cabinet de Mme Lagarde et de M. Baroin, accompagnés des conseillers sociaux des ministres et du Secrétaire Général de Bercy.

Cette audience faisait suite à la très forte mobilisation des agents ce 23 Mars dans les ministères de Bercy, et ne pouvait s'inscrire pour FO Finances, que dans le cadre d'une réunion préparatoire à une rencontre avec les Ministres dans les prochains jours.

A l'issue de près de trois heures de discussions, aucune inflexion sur la politique suivie n'est venue répondre à la plate-forme revendicative des Fédérations.

Qu'il s'agisse des missions, des emplois, des conditions de travail, du pouvoir d'achat, des qualifications, de la retraite ou encore de la mobilité, les directeurs de cabinet ont confirmé la légitimité des réformes et leur application à Bercy.

Occultant l'urgence sociale, les directeurs de cabinet sont restés très évasifs sur un calendrier de rencontre avec les Ministres.

En conséquence, FO Finances a décidé de ne pas participer au Comité Technique Paritaire Ministériel, réuni en 2ème convocation cet après midi et indiqué aux directeurs de cabinet que les ministres prenaient une lourde responsabilité en refusant de répondre aux légitimes revendications exprimées par les personnels.

En conclusion, les directeurs de cabinet ont indiqué consulter les ministres dans la perspective de proposer un processus de discussions voire de négociations (?) sur l'ensemble des points de la plate-forme revendicative.



En avril, à la DGFiP, ne te découvre pas d'un fil

Alors que la réunion DOS qui devait se tenir à Marseille avait été supprimée par crainte de manifestations houleuses, plusieurs centaines d'agents des départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de Corse du Sud, de Haute-Corse, du Var, du Vaucluse et de la Réunion ayant participé aux

FO DGFiP
la force syndicale

ateliers ont été à nouveau invités, hier 1^{er} avril, à participer le 22 avril prochain à la restitution des ateliers DOS de leur interrégion...à Paris, loin des syndicalistes irresponsables du Sud qui empêchent les réunions du Directeur Général



Pourquoi Paris et pas les Iles Kerguelen où la quiétude de la réunion aurait été plus sûrement préservée ?

Outre qu'il déplore le procès d'intention fait aux représentants syndicaux, le Syndicat F.O.-DGFIP pose la question du coût de ces manifestations au moment où le discours sur le déficit de l'État sert à supprimer toujours davantage d'emplois publics.

Si la DGFIP, qui ressemble déjà à un décor de cinéma (une belle façade avec rien derrière), verse en plus dans le « bling-bling », alors il est temps que les personnels fassent connaître leur mécontentement

profond au moment où ils sont confrontés quotidiennement à la dégradation de leurs conditions de travail par manque d'effectifs et de moyens de fonctionnement.

Faute d'être invitées, les sections F.O.-DGFIP, qui auraient souhaité lui remettre les revendications des agents des Régions PACA, Corse et Réunion (voir document en téléchargement) s'il s'était déplacé pour les recevoir, les enverront au Directeur Général par la Poste

Filière gestion publique : catégorie B - compte rendu de la CAP du 30 mars 2010

Le 30 mars s'est réunie la CAP de la catégorie B.

À l'ordre du jour : les mutations sur postes spécifiques et 15 dossiers de révisions de note.

1 – Mutations sur postes spécifiques

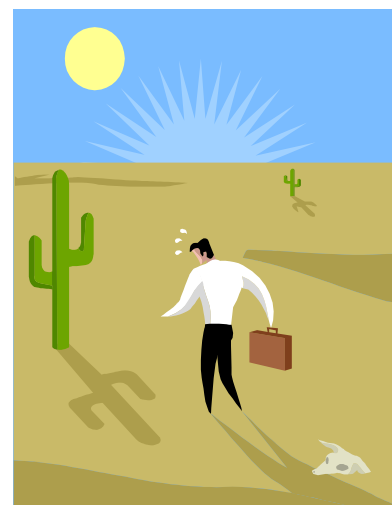
F.O.-DGFIP réitère sa volonté de maintenir le mouvement sur poste spécifique pour pallier aux situations de vacances de postes liées à des conditions géographiques et de vie particulières dans certaines régions de France.

Nous ne pouvons que regretter que la totalité des postes n'ait pu être pourvue faute de candidatures recevables : 16 demandes sur 28.

En effet, rappelons que selon les conditions de recevabilité fixées et appréciées à la date du 1^{er} janvier 2010, les demandes de 13 agents portant sur 18 choix sont irrecevables.

2 – Recours en révision de notation

Il est à noter le retard pris par certains départements dans le déroulement de la campagne de notation ce qui a pour effet



l'échelonnement et le débordement sur l'année suivante des recours en notation.

9 dossiers sur 15 ont vu leur note relevée. Une fois de plus, beaucoup d'incohérences ont été relevées entre la note et le tableau synoptique.

De plus, nous ne pouvons que dénoncer le manque de quotas qui ne permet pas de valoriser à leur juste valeur certains dossiers reportant par le fait la responsabilité sur la CAP Centrale

Agenda « anti » social

C'est sur fond de remaniement ministériel au lendemain des élections régionales, que le nouveau ministre du travail a tenu la réunion de présentation de l'agenda social pour la fonction publique le 26 mars 2010, date prévue il y a plusieurs semaines.

Monsieur Woerth a changé de ministère passant du budget au travail mais il a conservé dans ses attributions la fonction publique ; un secrétaire d'Etat étant même nommé à cet effet.

Ce sont là les seules nouveautés car les annonces (où l'absence d'annonce) confirment la volonté du gouvernement de s'attaquer à la fonction publique et aux fonctionnaires. Il poursuit à un rythme soutenu la révision générale des politiques publiques, la réforme territoriale, la loi hôpital patients santé et territoires, avec leur cortège de suppressions d'emplois (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite), de suppressions de services, de restructurations tout azimut.

Rien sur l'emploi

L'emploi était complètement absent de l'expression ministérielle. Concernant les contractuels, si le ministre se dit prêt à aborder le dossier des non titulaires, il réfute toute « régularisation massive » et tout nouveau plan de titularisations.

Il préfère promouvoir une politique de « gestion des ressources humaines » visant à accompagner la loi mobilité adoptée l'année dernière.

Conséquences : plus de précarisation dans les emplois, moins de services publics, plus de dégradation des conditions de travail !

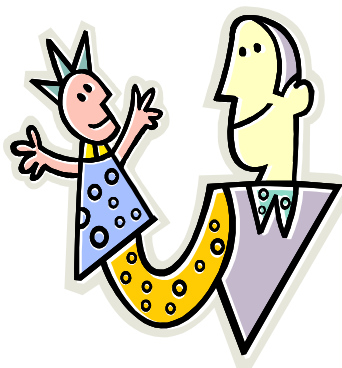
Rien sur les salaires

La politique salariale proposée frise l'anémie. Si M. Woerth annonce une négociation cette année (en juillet !) concernant les années 2011, 2012 et 2013, il poursuit la déconnexion de l'évolution de la valeur du point d'indice de celle des prix. Il privilégie les mesures d'individualisation de la rémunération au travers notamment un régime indemnitaire valorisant le mérite et les résultats (généralisation de la prime de fonction et de résultat, des mesures d'intéressement, etc.).

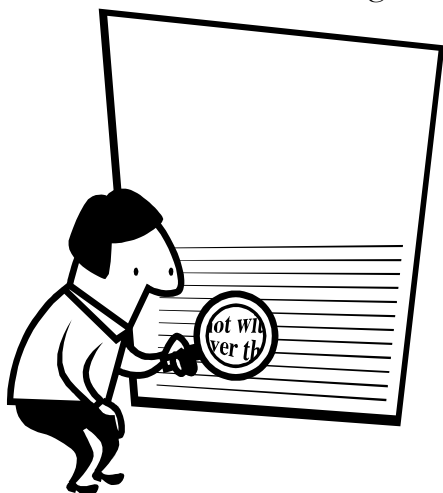
Conséquences : perte de pouvoir d'achat, recul du statut, individualisation de la rémunération !

Retraites menacées

Le ministre réaffirme la volonté du gouvernement de s'attaquer aux retraites, « aucun sujet n'est tabou ! » : âge légal de la retraite, durée de cotisation, mesures spécifique à la fonction publique... Pour FO l'enjeu est clair, il s'agit de réaliser des économies et de financer les déficits publics.



Conséquences : recul des droits, mise à mal du code des pensions civiles et militaires, remise en cause de la catégorie active, baisse du niveau des pensions !



Dialogue social détourné

Enfin, n'étant pas à une contradiction près, le ministre confirme que la loi portant rénovation du dialogue social qui va mettre en place les accords majoritaires sera utilisée pour supprimer la catégorie active des personnels paramédicaux et instaurer l'intéressement collectif, deux dispositions que les organisations syndicales ont rejeté !

Conséquences : le gouvernement se moque du dialogue social, des organisations syndicales et des personnels.

Force Ouvrière dénonce le contenu de cet agenda dit social qui ne répond en rien aux attentes et revendications des fonctionnaires et agents publics. Force Ouvrière invite le Gouvernement à revoir sa copie sous peine de s'exposer à une détérioration profonde du climat social.

PRIX DU GAZ: UNE AUGMENTATION INACCEPTABLE

Dans un contexte de croissance économique morose et de régression du pouvoir d'achat, l'annonce de la hausse du prix du gaz de 9,7% au 1er avril n'est pas de nature à rendre confiance aux ménages dont la consommation a encore reculé au mois de février.

48 heures après l'annonce de l'abandon de la contribution carbone, avec cette décision de la Commission de Régulation de l'Energie, les ménages s'acquitteront de toute façon d'une facture énergétique fortement alourdie. La destination des sommes ainsi prélevées au lieu de constituer des recettes publiques, iront alimenter les résultats de GDF Suez, qui ont atteint des sommets en 2008 et 2009.



Pour la CGT-Force Ouvrière, en optant pour l'alourdissement de la facture énergétique des ménages, les exigences du marché sont privilégiées au détriment des salariés qui subissent lourdement les conséquences de la crise en matière d'emploi et de pouvoir d'achat. Une nouvelle fois, cette décision est inacceptable.

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO DGFIP
la force syndicale